

PERMIS CE

Formation de conducteurs de véhicules articulés et ensemble de véhicules

OBJECTIFS POUR LE SALARIE :

- Préparer les épreuves nécessaires à l'obtention de ce permis qui comporte une épreuve en deux parties.
- Connaître la réglementation régissant l'utilisation des véhicules PL, porteurs, véhicules articulés et ensemble de véhicules.
- Être en conformité avec la réglementation en vigueur.

DUREE :

- 4 semaines sans Epreuve Théorique Générale SOIT 119 heures
- 5 semaines avec Epreuve Théorie Générale SOIT 140 heures

LIEU DE FORMATION :

4 Rte de Sermoise 58000 Nevers

PUBLIC :

- Salariés, intérimaires, demandeurs d'emploi, particuliers
- Stage inter 8 personnes maximum
- Être âgé d'au moins 21 ans être titulaire du permis C et avoir subi une visite médicale.

MOYENS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES :

- Deux camions porteurs de plus de 16T5 (2 Scania.)
- Deux remorques, dont une débâchable.
- Un camion Renault Modèle T 460 chevaux avec boîte robotisée.
- Un simulateur de conduite
- Livret d'apprentissage de 48 pages et livret d'épreuves pratique de 173 pages.
- Livret de code pour les formations avec ETG
- Rétro-projecteur et vidéos pour les cours théoriques

INTERVENANTS :

- Formateurs spécialisés ayant une connaissance et une expérience professionnelle dans le domaine
- Titulaires du BEPECASER Groupe Lourd.

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE DU CENTRE DE FORMATION :

Hervé LEFEBVRE

SANCTION DE LA FORMATION :

Permis de conduire CE

CONTENU THEORIQUE :

Evaluation des connaissances pré-acquises :

- Mise à niveau de la réglementation générale de la circulation routière

Connaissance mécanique d'un véhicule poids lourd :

- La chaîne cinématique et ses différents composants, les organes de sécurité du véhicule, notions d'entretien courant et de dépannage

Réglementation :

- Le transport routier
- Les documents réglementaires
- Les équipements du véhicule
- Les contrôles du véhicule

L'état physique du conducteur :

- Les facteurs intervenants, le temps de réaction, les modalités de contrôle.
- L'inexpérience.

Les autres usagers :

- Les piétons, les conducteurs de deux-roues, les conducteurs des autres véhicules, les animaux.

Les accidents de la route :

- Les éléments statistiques et les éléments d'analyse
- Le comportement en cas d'accident
- Exécution d'exercices d'entraînements écrits et oraux pour la préparation aux épreuves du permis de conduire.

CONTENU PRATIQUE :

- Présentation du matériel

Exercices sur plateau hors circulation :

- Prise en compte du véhicule, vérifications systématiques
- Manœuvres variées et de difficultés progressives

Exercices sur route :

- Utilisation rationnelle des vitesses
- Apprentissage de la prise en compte du gabarit d'un véhicule articulé.
- Adaptation progressive aux difficultés de la circulation tant qu'en hors circulation

Résultat annuel global de la formation : 99% en première présentation

Modalités de suivi des stagiaires et évaluation des acquis :

- Evaluations faites par le formateur en cours de formation
- Remise d'un questionnaire en fin de stage
- Trois et six mois après la fin de la formation qualifiante, les stagiaires font l'objet d'une enquête de suivi en termes de placement ou de suite de parcours de formation. Ces informations sont collectées sur appel téléphonique ou par mail.

Suites de parcours possibles :

- Formations spécifiques du transport ou autres.